

# Recruter sans discriminer

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrones

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)) ou Julien (01 53 39 14 24, [julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)) pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- Connaître les éléments constitutifs de la discrimination
- Identifier les discriminations durant toutes les étapes du recrutement
- Appréhender les enjeux pénal et administratif de la discrimination
- S'approprier les outils et méthodes pour lutter contre les discriminations lors du processus recrutement

## Public Visé

DRH, responsable recrutement, chargé de recrutement, toute personne chargée du recrutement au sein d'une organisation professionnelle

## Pré Requis

Avoir des connaissances sur le processus de recrutement de niveau débutant

## Objectifs pédagogiques

Connaître les éléments constitutifs de la discrimination  
Identifier les discriminations durant toutes les étapes du recrutement  
Appréhender les enjeux pénal et administratif de la discrimination  
S'approprier les outils et méthodes pour lutter contre les discriminations lors du processus recrutement

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance de données théoriques et de mises en situation pratiques
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

## Qualification Intervenant.e.s

Docteur en science politique et attaché territorial

## Parcours pédagogique

- **Éléments constitutifs de la discrimination**
  - Atteinte au principe d'égalité
  - Domaine des RH expressément visé par la loi
  - Critères prohibés
  - Discrimination directe et indirecte
- **Discriminations appliquées au dossier des candidats à un poste**
  - Origine de la personne
  - Appartenance supposée à une ethnie, une religion...
  - Nom de famille
  - Situation de famille
  - Sexe
  - Age
  - Lieu de résidence...
- **Discriminations pendant l'entretien d'embauche**
  - Apparence physique
  - Grossesse
  - Etat de santé, handicap
  - Particulière vulnérabilité résultant de la situation économique supposée
  - Mœurs, orientation sexuelle, identité sexuelle
  - Opinions politiques
  - Activités syndicales
- **Enjeu pénal et administratif de la discrimination**
  - Voix de recours et risques juridiques
  - Inversion de la charge de la preuve
- **Biais cognitifs dans le processus de recrutement**
  - Biais de stéréotype
  - Autres biais susceptibles d'interférer
- **Outils et méthodes pour lutter contre les discriminations dans le processus de recrutement**
  - Rédaction de l'offre d'emploi
  - Formaliser les critères de recrutement et les indicateurs
  - Points de vigilance à chacune des étapes du recrutement

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a renforcé les dispositions issues des lois de 2016 (loi relative à la déontologie) et de 2017 (loi « Egalité et citoyenneté ») pour promouvoir l'égalité professionnelle et lutter contre les discriminations lors des recrutements dans la fonction publique. Il s'agit de bien assimiler ces changements en mettant en place une politique préventive de lutte contre les discriminations dans les processus de recrutement.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
  - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

**Attestations de la formation :** Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

## Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

 <b>Durée</b>	<b>Effectif</b>	 <b>Tarifs (net de taxes)</b>	
<b>7.00</b> Heures	De 4 à 14 Personnes	<b>Inter (Par personne) :</b>	<b>680.00</b>
<b>1</b> Jour		<b>Inter Adhérent (Par personne) :</b>	<b>640.00</b>

 <b>Contactez-nous !</b>	<b>Gaëlle DUCHER</b> Responsable Ingénierie Formation	<b>Tél. : 0153391418</b> <b>Mail : gaelle.ducher@adiaj.org</b>
--	--	---